

BRIEFING CHAMPIONNAT RÉGIONAL D3 DUATHLON

ORANGE (84) – 20/03/2022 – DUATHLON S DES VIGNOBLES

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

REPRÉSENTATION LIGUE

REPRÉSENTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Gérard OREGGIA Président de la ligue PACA

06 81 32 56 21 - goreggia@triathlonpaca.com

TECHNICIEN LIGUE D3 :

Arnaud SAORIN – 06 27 59 24 01 – contacttechnique@triathlonpaca.com

ARBITRE PRINCIPAL :

Julie QUARRE –

CHARGÉ COMMUNICATION ET MARKETING :

Damien PETRICOLA – 06 81 31 04 64 – dpetricola@triathlonpaca.com

PROGRAMME

DATE 20/03/2022		
	EPREUVES FEMININES	EPREUVES MASCULINS
ACCEUIL REMISE DES DOSSARDS - VALIDATION DE L'EQUIPE	7H00 – 7H45	
OUVERTURE AIRE DE TRANSITION	8H00 – 8H45	
REGROUPEMENT AIRE D'APPEL	10h55	8h55
DEPART	11H00	9H00
PROTOCOLE	12H45	
LIEUX : AVENUE DE NOGENT – ORANGE 84100		

ÉQUIPES FÉMININES

CLUB	LABEL	DOSSARDS	DOSSARDS U23
AC ORANGE		41 à 45	
AVIGNON LE PONTET TRIATHLON	2*	16 à 20	61
LA CIOTAT TRIATHLON		21 à 25	
LES CENTAURES DE PERTUIS		11 à 15	
MASSILIA TRIATHLON		1 à 5	
MISTRAL TRIATH'CLUB ORANGE	2*	36 à 40	62
SAINT RAPHAEL TRIATHLON	3*	51 à 55	63
TRIATHL'AIX	3*	6 à 10	
TIATHLON PAYS GRASSOIS		26 à 30	
U.S. CAGNES TRIATHLON		56 à 60	
VENTOUX TRIATHLON CLUB CARPENTRAS	1*	31 à 35	
VO3 MAX PROVENCE TRIATHLON		46 à 50	

ÉQUIPES MASCULINES (1/2)

CLUB	LABEL	DOSSARDS	DOSSARDS U23
AC ORANGE		151 à 155	
A.S TRIATHLON GENDARMERIE		211 à 215	
ASPL		100 à 105	
AUBAGNE TRIATHLON	1*	186 à 190	
AVIGNON LE PONTET TRIATHLON	2*	161 à 165	221
DIGNE LES BAINS TRIATHLON	1*	196 à 200	
EMBRUN TRIATHLON CLUB	1*	171 à 175	223 à 224
GAP HAUTES-ALPES TRIATHLON		191 à 195	
L.A SPORT CONSEIL TRIATHLON CLUB		116 à 120	
LA CIOTAT TRIATHLON		121 à 125	
LES CENTAURES DE PERTUIS		111 à 115	
MARIGNANE TRIATHLON	1*	131 à 135	
MASSILIA TRIATHLON		166 à 170	
MISTRAL TRIATH CLUB ORANGE	2*	136 à 140	
SAINT RAPHAEL TRIATHLON	3*	206 à 210	225 à 226

ÉQUIPES MASCULINES (2/2)

CLUB	LABEL	DOSSARDS	DOSSARDS U23
SALON TRIATHLON	2*	216 à 220	
SARDINES TRIATHLON	3*	106 à 110	
SIX FOURS TRIATHLON		201 à 205	
SUD RAID		156 à 160	
TRIATHL'AIX	3*	126 à 130	
TRIATHLON DU PAYS GRASSOIS		181 à 185	
U.S CAGNES TRIATHLON			
VENTOUX TRIATHLON CLUB CARPENTRAS	1*	176 à 180	
VITROLLES TRIATHLON	2*	146 à 150	
VO3 MAX PROVENCE TRIATHLON		141 à 145	

Listing

[Listing Femme](#)

[Listing Homme](#)

RÈGLEMENTATION D3 (1/2)

LA RÈGLEMENTATION DES ÉPREUVES À LABELS RÉGIONAUX 2022 EST DISPONIBLE EN INTÉGRALITÉ [ICI](#)

POUR RAPPEL:

LE CLUB EST TENU, AU PLUS TARD UNE HEURE TRENTE (1H30) AVANT LA COURSE, AU RETRAIT DES DOSSARDS, DE CONFIRMER LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PRENANT LE DÉPART AUPRÈS DE PACATRI.

LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE POURRA ÊTRE MODIFIÉE DANS LA LIMITE D'UN REMPLACEMENT SELON LES RÈGLES DÉFINIES DANS LE PARAGRAPHE INTRODUCTION-CONDITIONS DE PARTICIPATION.

DANS LE CADRE D'UNE INSCRIPTION D'ATHLÈTE SUPPLÉMENTAIRE SUR UNE ÉTAPE, LE CLUB S'ACQUITTE DES DROITS D'INSCRIPTION DE L'ATHLÈTE CONSIDÉRÉ (25 EUROS PAR ATHLÈTES) DIRECTEMENT AUPRÈS DE L'ORGANISATION LORS DU RETRAIT DES DOSSARDS.

LES ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES DEVRONT :

- ÊTRE INSCRITS SEPT JOURS AVANT L'ÉPREUVE SUR LE MODULE D'INSCRIPTION D3 DU CHRONOMÉTREUR
- ÊTRE DE CATÉGORIES CADETS, JUNIORS OU U23
- AVOIR FAIT LA DEMANDE DE LICENCE COMPÉTITION FFTRI ET QU'ELLE SOIT VALIDÉE INFORMATIQUEMENT DANS L'APPLICATION FÉDÉRALE PAR PACATRI SELON LES RÈGLES DÉFINIES DANS LE PARAGRAPHE INTRODUCTION-CONDITIONS DE PARTICIPATION

RÉGLEMENTATION D3 (2/2)

SUR CHAQUE ÉTAPE, LES ATHLÈTES DEVRONT SE PRÉSENTER À L'ENTRÉE DE L'AIRE DE TRANSITION AVEC LA TENUE (DE COURSE) VALIDÉE PAR LA COMMISSION TECHNIQUE. LA CONFORMITÉ DES TENUES (DE COURSE) SERA VALIDÉE PAR PACATRI À L'ENTRÉE DE L'AIRE DE TRANSITION ET DURANT LA COURSE.

EN CAS DE TENUES NON-CONFORMES DURANT LA COURSE, LE CLUB SERA SANCTIONNÉ D'UNE PÉNALITÉ DE 20 POINTS SUR L'ÉTAPE.

UNE TENUE EST CONSIDÉRÉE COMME CONFORME SI LA MARQUE, LE DESIGN (TRIFONCTIONS MANCHE COURTES ET SANS MANCHES NE SONT PAS CONSIDÉRÉES COMME IDENTIQUES), LE CODE COULEURS ET LE POSITIONNEMENT DES COULEURS EST IDENTIQUE ENTRE LES ATHLÈTES ET CORRESPOND EN TOUT POINT (HORS LOGO SPONSORS) AU B.A.T.

EN CAS D'INTEMPÉRIES, SUR VALIDATION DE PACATRI, LES ATHLÈTES POURRONT PORTER :

- UNE SOUS-TENUE TOUT AU LONG DE L'ÉPREUVE.
- UNE SUR-TENUE LORS DE LA PARTIE CYCLISTE.

DÈS LORS QU'UN ATHLÈTE PARTICIPE À UNE ÉTAPE DE DIVISION 1 OU DIVISION 2 DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE EN ANNÉE N, IL N'EST PLUS AUTORISÉ À PARTICIPER AU CIRCUIT RÉGIONAL D3.

PEUVENT PARTICIPER, UNIQUEMENT LES ATHLÈTES POUR LESQUEL(LE)S LA DEMANDE DE LICENCE AURA ÉTÉ VALIDÉE INFORMATIQUEMENT DANS L'APPLICATION FÉDÉRALE PAR LA LIGUE RÉGIONALE :

- EN CAS DE MUTATION : AU PLUS TARD LE 31 JANVIER DE LA SAISON EN COURS,
- EN L'ABSENCE DE MUTATION : AU PLUS TARD LORS DE L'INSCRIPTION À L'ÉTAPE.

RÉGLEMENTATION SPORTIVE

3. LA PRATIQUE COMPÉTITION

- 3.3 Antidopage Page 16-17

4. ARBITRAGE

- 4.1 Rôle de l'arbitre principal Page 18
- 4.3 Procédure d'intervention des arbitres Page 18
- 4.4 Liste des sanctions Page 19
- 4.5 Zone de pénalité Page 19

5. MANIFESTATION

- 5.1 Concurrent Page 21
- 5.5 Remise et port des dossards Page 22
- 5.7 Ravitaillement Page 24

6. RÈGLES DE COURSE

- 6.1 Tenues des athlètes Page 25
- 6.2 Départ Page 25
- 6.3 Aire de transition Page 25
- 6.5 Cyclisme Page 25 - 31
- 6.6 Course à pied Page 31
- 6.7 Arrivée Page 31

8. PROTOCOLE D'ARRIVÉE

- 8.1 Classement Page 40

6.5.4. Complément pour les Courses sur route avec « Aspiration Abri » (Drafting autorisé)

Il est interdit pour les concurrents doublés par ceux ayant un tour d'avance de prendre abri derrière ceux-ci.

Les prolongateurs ou ajouts aux guidons doivent être pontés à l'avant avec un dispositif rigide du commerce (sans ajout ni adaptation personnelle).

Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de roue avant, et ne dépassent pas de la ligne créée par les points les plus en avant des leviers de freins .

Les vélos typent contre la montre sont interdits.

Les roues à rayons doivent comporter 16 rayons minimum. Les roues pleines (lenticulaire, paraculaire, etc..) sont interdites.

AIRE DE TRANSITION

SEULE LES ÉQUIPES COMPLÈTES, CASQUES SUR LA TÊTE ET ATTACHÉS, STICKERS D'IDENTIFICATION COLLÉS, ET TENUES D'ÉQUIPE VÉRIFIÉES* PAR LE REPRÉSENTANT DE LA LIGUE PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR DE TRIATHLON DE TRIATHLON POURRONT PÉNÉTRER DANS L'AIRE DE TRANSITION.

CHAQUE CAPITAINE D'ÉQUIPE APPOSE SON NOM ET ÉMARGE LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE À L'ENTRÉE DE L'AIRE DE TRANSITION.

DANS L'AIRE DE TRANSITION, LES ÉQUIPES DOIVENT ÊTRE PLACÉES SUIVANT LE CLASSEMENT GÉNÉRAL AVANT L'ÉTAPE EN COURS, OU SUIVANT LE CLASSEMENT DE L'ANNÉE N-1 POUR LA 1ÈRE ÉTAPE (CLASSEMENT FOURNI PAR PACATRI).

DANS L'AIRE DE TRANSITION, LES ÉQUIPIERS D'UN MÊME CLUB SERONT PLACÉS CÔTE À CÔTE.

UN COACH PAR CLUB AURA L'ACCÈS À LA ZONE DE TRANSITION À L'AIDE D'UN BADGE FOURNIS PAR PACATRI.

**Afin de faciliter la vérification des tenues, l'ensemble des athlètes d'une même équipe doivent arriver en même temps et en tenue de course à l'entrée de l'aire de transition.*

PRÉPARATION MATÉRIEL (1/2)



METTRE L'AUTOCOLLANT « TUBE DE SELLE » SUR LA TIGE DE SELLE DE VOTRE VÉLO COMME INDIQUÉ.



METTRE L'AUTOCOLLANT « CASQUE » SUR VOTRE CASQUE COMME INDIQUÉ



ATTACHEZ VOTRE DOSSARD SUR VOTRE CEINTURE PORTE DOSSARD OU SUR VOTRE TENUE (DERRIÈRE POUR LE VÉLO ET DEVANT POUR LA COURSE À PIED) AVEC AU MOINS 3 POINTS D'ATTACHE AVEC LES ÉPINGLES À NOURRICES

PRÉPARATION MATÉRIEL (2/2)



POSITIONNEZ VOTRE PUCE CHRONOMÉTRIQUE SUR VOTRE CHEVILLE GAUCHE



POSITIONNEZ LES DEUX TATOOS VERTICAUX, UN SUR VOTRE BRAS GAUCHE ET UN SUR MOLLET GAUCHE.

PROCÉDURE DE DÉPART

1 – Fin échauffement

T – 20'

2 – Placement des équipes dans l'aire d'appel par ordre d'appel des équipes

T – 15'

Les équipes retardataires seront appelées en dernière position dans les box de départ.

3 – Appel des clubs et mise en place des équipes dans les box de départ

T – 5'

4 – Départ au pistolet starter

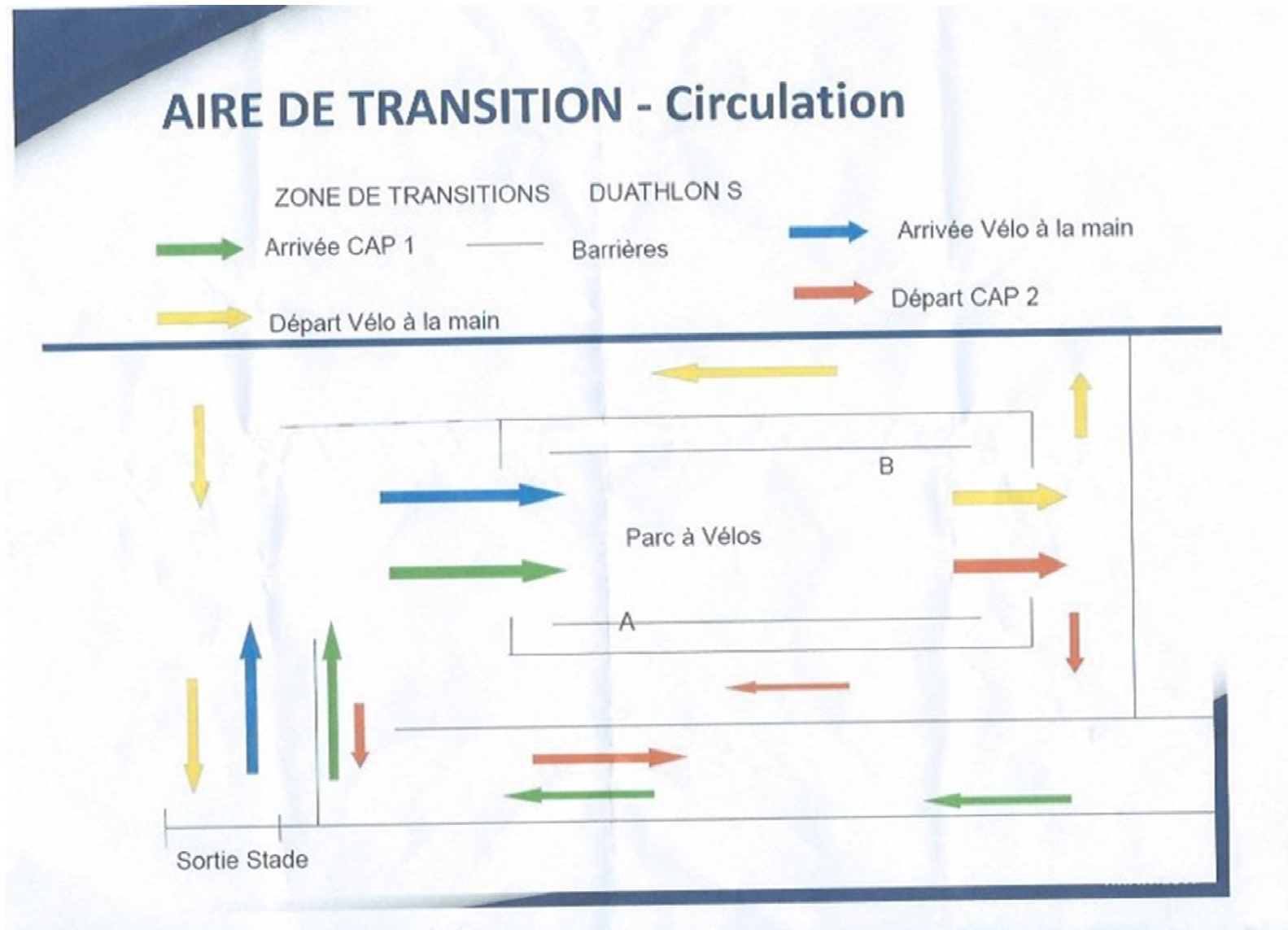
PARCOURS COURSE À PIED



PARCOURS VÉLO



Aire de transition



CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE À PARTIR DE 12H45

SERONT RÉCOMPENSÉS, PAR UNE COUPE LES 3 PREMIERS CLUBS FÉMININS ET MASCULINS.

SERONT RÉCOMPENSÉS, PAR UNE COUPE LE VAINQUEUR SCRATCH FEMME ET HOMME ET LE VAINQUEUR U23 FEMME ET HOMME.

LIENS UTILES

ORGANISATEUR :

<https://acorange.clubeo.com/page/duathlon-des-vignobles-2022.html>

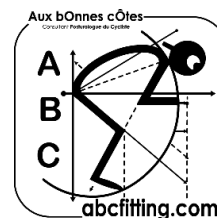
CHRONOMÉTREUR :

<https://eventicom.fr>

LIGUE PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR DE TRIATHLON :

<https://www.triathlonpaca.com>

Merci à nos partenaires !



Ligue Provence – Alpes – Côte d’Azur de Triathlon
Centre d’Affaires La Valentine
7, montée du Commandant de Robien
13011 Marseille

contact@triathlonpaca.com - 09 51 95 98 64
www.triathlonpaca.com

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !